



DEPOT LIG. II
Seine & Oise
n° 722
1863

RÉFLEXIONS

A PROPOS DU

SYSTÈME DE PATHOGÉNIE

PROPOSÉ

PAR M. LE DOCTEUR PIDOUX EN 1861

PAR

M. LE DOCTEUR AUGUSTE DUMOULIN

Ancien interne Lauréat des hôpitaux de Paris,
Médecin inspecteur des eaux de Salins, Membre de la Société d'hydrologie,
de la Société médicale d'émulation, de la Société anatomique, etc



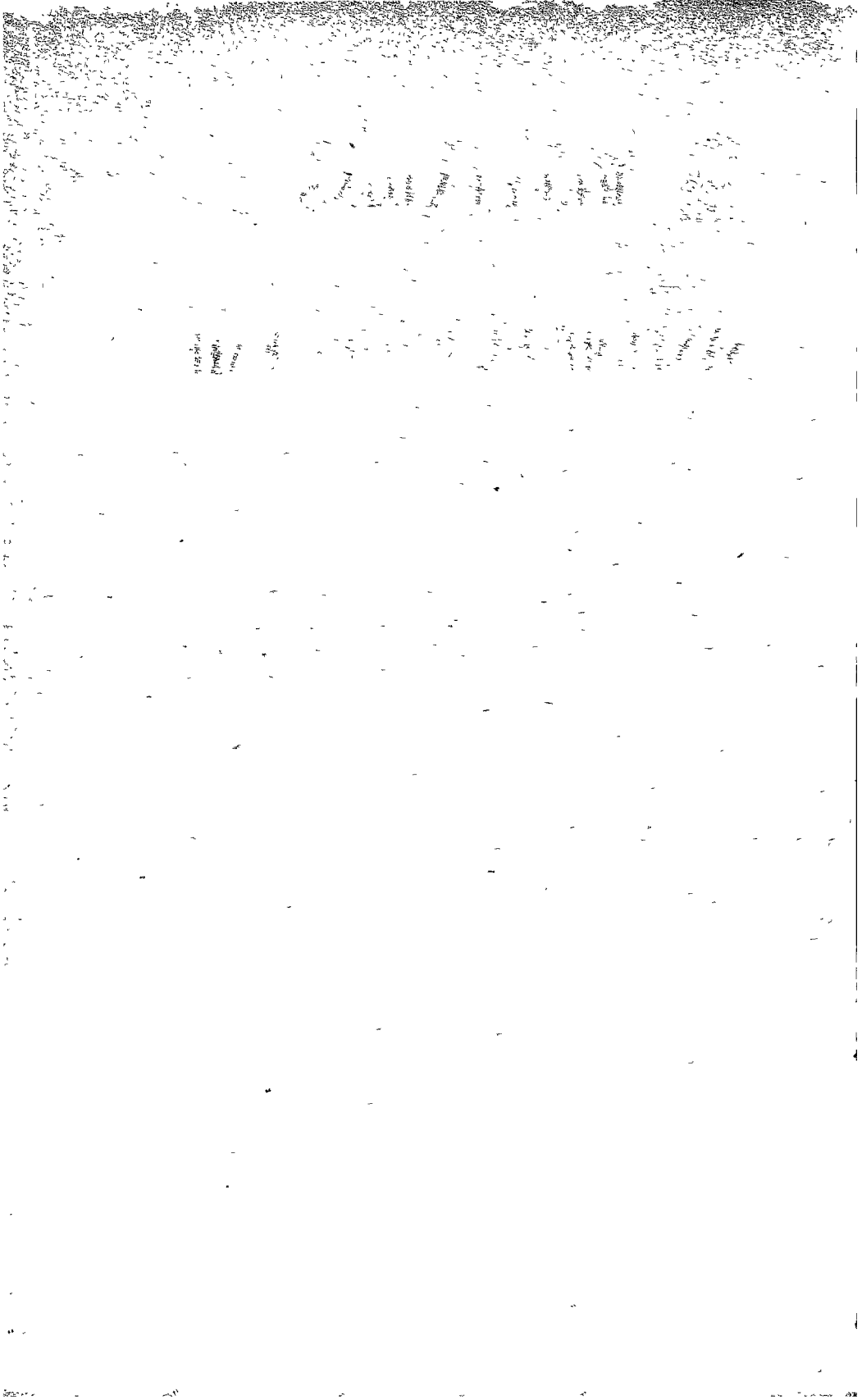
POISSY

TYPOGRAPHIE ET STÉRÉOTYPIE DE A. BOURET.

—
1863

*Td⁹
67*

1863



RÉFLEXIONS

A PROPOS DU

SYSTÈME DE PATHOGÉNIE

EXPOSÉ

PAR M. LE DOCTEUR PIDOUX EN 1861

J'ai fait, pendant la session 1861-1862, à la Société d'hydrologie, une communication qui avait pour titre : *Quelques considérations sur l'expérimentation des Eaux minérales sur l'homme sain*. Notre savant secrétaire-général, M. Durand-Fardel, m'a fait quelques objections, et je lui ai répondu. L'on pouvait croire la discussion close, chacun, sur ces sujets élevés de la science, conservant peut-être son opinion, moi très-heureux et honoré, d'ailleurs, de voir la mienne en grande partie partagée par M. Durand-Fardel, quand M. Pidoux, notre très-honorable président, à propos de l'expérimentation des eaux minérales sur l'homme sain, a fait un véritable exposé de doctrine nouvelle. Le sujet y prêtait, et M. Pidoux ne pouvait trouver une occasion plus favorable pour produire ce qui a dû être l'objet de longues méditations, car bien évidemment M. Pidoux ne faisait qu'incidemment une réponse, si réponse il y a. Ce savant médecin trouva le moment propice d'exposer ses

convictions actuelles en matière de doctrine. Il fut écouté religieusement, comme cela devait être. L'exposé, je devrais dire le développement de la doctrine de M. Pidoux, a duré trois séances. Il fut introduit *in extenso* dans le journal l'*Union médicale*, l'organe du compte-rendu abrégé de nos séances à la Société d'hydrologie. L'éloquent exposé de M. Pidoux se trouve encore dans les Annales de la Société, cette fois comme ma communication sur l'expérimentation des eaux minérales sur l'homme sain, qui avait donné lieu à cette brillante oraison, et la réponse que m'avait faite M. Durand-Fardel.

Quand M. Pidoux en fut à sa troisième communication, j'avais une réponse toute prête, que je montrai à plusieurs de nos collègues ; mais, d'autre part, ma réponse, naturellement comme le discours de M. Pidoux, éloignait la Société de ses travaux plus habituels, et puis je craignais de fatiguer l'assemblée par la continuité de cette discussion. Je crus devoir, et plusieurs collègues furent de mon avis, remettre ma réponse à un autre moment. C'est ce que je fais aujourd'hui.

M. Pidoux commence ainsi son argumentation : « La tournure de cette question, dit-il, (*l'expérimentation des eaux minérales sur l'homme sain*), l'a discréditée : sa provenance l'a rendue suspecte. » J'aurais souhaité que M. Pidoux s'expliquât davantage, car quiconque le lirait sans m'avoir lu pourrait présumer dans cette phrase un semblant de reproche à mon adresse. Dans ma communication du 11 novembre 1861 (tome VIII des Annales, page 46), *Quelques considérations sur l'expérimentation des Eaux minérales sur l'homme sain*, je combattais précisément la valeur accordée à cette expérimentation, dans un but thérapeutique, par tous ceux qui veulent y voir un procédé en art médical, quel que

soit le système de médecine d'où procède cette interprétation. J'avais voulu ramener cette expérimentation à la seule et juste valeur que je lui accorde, celle-ci que, dans tout traitement, quand les phénomènes dits physiologiques produits par le médicament se manifestent, l'action thérapeutique est absente. Tel était le fond de mon argumentation ; j'apportais des preuves de divers genres à l'appui de ce sentiment qui est pour moi depuis longtemps une conviction très-arrêtée, et j'arrivais aux conclusions suivantes que je rappelle ici, afin que le lecteur puisse interpréter, comme il convient qu'il le soit, le mot *provenance suspecte* de M. Pidoux, et qu'il soit amené à conclure qu'un mot d'explication eût été nécessaire, afin que ce qui, certainement dans l'esprit de M. Pidoux, est à l'adresse d'autres personnes ou d'une doctrine qui n'est pas la mienne, ne pût, du fait des circonstances mêmes, M. Pidoux parlant après moi, me faisant réponse, avoir même l'apparence d'être à mon adresse. Voici mes conclusions, *tome VIII des Annales de la Société d'hydrologie*, page 64 :

1° L'expérimentation des eaux minérales sur l'homme sain se réduit à cette proposition : De la valeur de l'expérimentation des médicaments sur l'homme en santé ;

2° Cette expérimentation ne mène point au but thérapeutique désiré, surtout aux eaux minérales, *la cure de l'unité morbide* ;

3° Elle ne fournit que la notion des phénomènes produits dans l'organisme par l'introduction de corps étrangers, plus ou moins assimilables suivant les doses ;

4° Elle peut au plus donner quelques indications pour l'amendement des lésions, des altérations matérielles ;

5° Enfin, cette expérimentation ne peut être un procédé en art médical. Elle est du domaine des sciences physiques.

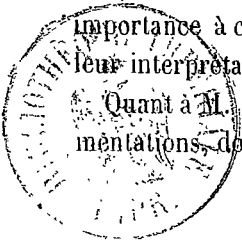
Ce sont peut-être les sectes allemandes que M. Pidoux a entendu désigner, quand il a parlé de provenance suspecte. Mais je veux, si je n'ai la prétention de tout réfuter, du moins définir la doctrine nouvelle présentée par M. Pidoux. Ce savant médecin n'a pas épargné la doctrine de l'entité pathologique: j'éprouve, en conséquence, moins d'embarras au moment où je m'occupe d'examiner d'où part la doctrine nouvelle et où elle mène.

« Une médication, dit M. Pidoux, n'est autre chose qu'une contre-maladie introduite dans l'organisme vivant par un ordre de médicaments proprement dits ou de modificateurs quelconques de l'économie dans un but thérapeutique. C'est une sorte de diathèse artificielle produite et modérée par l'art pour combattre une diathèse spontanée ou morbide. Le médecin a un grand intérêt à connaître la diathèse pathologique; quel intérêt ne doit-il pas avoir à connaître aussi la diathèse médicatrice ou la contre-maladie? » Cette contre-maladie se traduit par les *symptômes-remèdes*, suivant l'expression de M. Pidoux.

Pour arriver à ce résultat, l'action pathogénétique des médicaments, qui peut seule, paraît-il, pour notre savant confrère, donner la notion des vertus curatives, il faut expérimenter, mais sur qui? Sur l'homme sain, va-t-on croire: nullement. On expérimentera sur l'homme tout au plus *demi sain*, car, plus loin, M. Pidoux admet que « *la santé n'est qu'un état normal relatif.* » Dans ce système, qui, soit dit en passant, fait une si triste part à l'homme condamné à être malade, entaché par ses ascendants, la maladie n'est plus seulement individuelle, elle appartient à l'espèce et elle évolue ainsi de génération en génération, se perpétuant tout en changeant de mode, de manière d'être, se présentant à diverses puissances qui, non-seulement, caractérisent pour

elle des degrés différents d'intensité, mais encore qui lui désignent un autre nom, une autre place en nosologie. Autrement dit, les maladies sont alors connexes et elles doivent évoluer selon un certain ordre. Dans ce système, l'expression *expérimentation physiologique* est, dans le sens absolu des mots, un non sens. En effet, il ne peut y avoir d'expérimentation physiologique sur des gens qui sont tous malades, pour lesquels la santé n'est qu'un état normal relatif. A plusieurs reprises, et notamment dans cette discussion à la Société d'hydrologie, j'ai appelé l'attention sur ce fait anormal que, la plupart du temps, les expérimentations dites physiologiques ont été faites sur des malades et non sur des gens en santé. Pour un certain nombre d'entre elles au moins, M. Durand-Fardel a confirmé mon assertion. (*Voyez t. VIII, des Annales de la Société d'hydrologie*, page 88.) « MM. Pétrequin et Socquet, dit M. Durand-Fardel, ont eu la patience de réunir un assez grand nombre de documents sur ce sujet, comme quelque chose de neuf et d'utile. M. Dumoulin vous a justement fait remarquer que ce que ces auteurs, comme la plupart des auteurs des monographies qu'ils ont consultées, désignent comme les témoignages de l'action physiologique des eaux minérales, n'avait été recueilli que sur des sujets en traitement, c'est-à-dire sur des sujets malades. Mais ces observations n'en ont pas moins de valeur. » Sans contredit, et je leur en accorde une très-grande, celle que j'indiquais tout à l'heure : quand les effets physiologiques se présentent, l'action médicatrice est absente. D'une manière générale, M. Durand-Fardel et moi, nous accordons une grande importance à ces observations, et nous différons fort peu sur leur interprétation.

Quant à M. Pidoux, la façon dont il envisage ces expérimentations, donne à celles-ci un caractère tout à fait diffé-



rent; il s'agit d'y trouver l'action pathogénétique des médicaments. Nous ne pouvons nous rencontrer.

Il y a dans l'exposé de la doctrine de M. Pidoux des assertions qui, présentées sous la forme habile que sait leur donner notre éminent confrère, peuvent séduire beaucoup, convaincre peut-être certains esprits indécis, qui n'ont pas encore embrassé une doctrine médicale, précisément parce qu'ils hésitent dans le choix du système philosophique qui doit les diriger.

M. Pidoux n'admet plus l'action *altérante* des médicaments, comme on l'a entendu jusqu'à ce jour. Il l'explique, alors qu'au préalable, la nutrition normale n'était pas modifiée en apparence, par une meilleure disposition des *tissus malades, des productions morbides, en raison de leur vitalité inférieure et d'une résistance vitale plus faible, à recevoir plus aisément que les tissus normaux l'influence des médicaments. C'est à cela et à cela seulement, que se réduiraient les actions prétendument spécifiques de certains remèdes.*

Ainsi, point d'action altérante d'un médicament, en tant que ce médicament produit un effet curatif sans produire des phénomènes particuliers, appréciables. Point de spécialité d'action de plusieurs remèdes. Il ne peut y avoir, cela ressort du texte de M. Pidoux, pour les eaux minérales sans doute, comme pour les autres médicaments, une action élective sur tel ou tel autre organe. Mais, cette thérapeutique qui veut trouver dans l'expérimentation l'action pathogénétique n'est plus cette thérapeutique qui s'adresse à l'organisme tout entier altéré primitivement dans son développement, puis continuant de l'être, le blastème l'ayant été et l'étant encore. M. Pidoux l'a dit : « Les symptômes ne sont que les affections des organes spéciaux ou de ce qu'il y a de spécial dans chaque organe, comme la maladie

est l'affection de ce que tous les organes ont de commun, le blastème. »

Ces paroles si claires et si précises inaugurent évidemment une nouvelle phase, une seconde manière de l'organicisme. La question que j'avais soulevée le premier, *quelques considérations sur l'expérimentation des eaux minérales sur l'homme sain*, question éminemment pratique, devait amener sur ce terrain où les questions théoriques dominent, tiennent le premier rang. Je ne fais que suivre la voie. Mais je veux citer le texte de M. Pidoux : « Le siège des maladies chroniques, constitutionnelles, héréditaires, serait dans ce principe vital de la nouvelle anatomie, le blastème, d'où les organes évoluent incessamment avec leurs fonctions en vertu d'une génération continue qui est la nutrition et en suivant les mêmes lois que celles de leur formation première. N'est-ce pas de ce germe ou de ce fond générateur partout présent que naissent aussi les maladies chroniques avec la vie altérée? N'est-ce pas là qu'elles incubent pendant des années à travers des générations comme la vie elle-même? N'est-ce pas de là qu'elles sortent comme toutes les parties de l'organisme sous la forme d'organes lésés et de fonctions perverties, c'est-à-dire avec les symptômes et les lésions qui les caractérisent? »

Tout cela n'est que pure hypothèse. Comme beaucoup d'hypothèses, cela est séduisant; mais, la science, sur cette base, n'est que de la science spéculative. L'organicisme, qui a tant perdu de terrain et qui en perd chaque jour davantage, en train de succomber plutôt encore sous le ridicule de ses propres conséquences que sous les attaques de ses adversaires, l'organicisme, dis-je, peut trouver là un moyen de se relever, pour quelque temps peut-être. L'anatomie morte ou descriptive n'étant plus une base suffisante, c'est M. Pi-

doux qui le dit, on lui offre une base, je ne dirai pas meilleure à mon sens, mais plus nouvelle et qui, à ce titre, pourra avoir sa vogue. « L'unité morbide n'est autre chose que l'affection du blastème, » suivant M. Pidoux ; par conséquent, la maladie et la lésion primordiale ne font qu'un, et celle-ci est la cause continente de la première. On aura beau m'objecter que telle maladie n'est pas seulement la maladie de tel individu, mais la maladie, remontant à un nombre indéterminé de générations, d'une série d'individus dans l'espèce, admettant que cette maladie a évolué ainsi pendant des siècles, *sans cause occasionnelle de développement pour chaque sujet ainsi fatalement frappé* et sans aucun motif de la voir jamais s'éteindre, il n'en est pas moins clair que chez le sujet que l'on observe aujourd'hui, présentement, *et dont le blastème entaché renferme la maladie*, j'ai raison de dire que, dans le fait présent, actuel, celui qui se passe sous nos yeux, la lésion représente la maladie. C'est après tout l'objection que l'on a dû toujours faire à l'organicisme. Les assises de la doctrine ont changé d'objet, mais le fond est le même. Toutefois, cette nouvelle interprétation a certainement quelque chose en moins que celle à laquelle elle succède et elle peut ne pas satisfaire complètement ceux pour lesquels la relation des sens est le seul criterium de la vérité, le seul élément de certitude. En effet, l'affection du blastème ne peut être et elle ne pourra jamais être, il faut bien le remarquer, qu'une hypothèse d'où l'on invite à partir. Que les instruments d'optique, nouveaux et précieux scalpels, soient aussi parfaits qu'on voudra le supposer, on ne trouvera pas dans le cytoblastème ou dans le blastème les signes de telle ou telle autre maladie. Or, je ne saurais accepter pour réponse, qu'on n'a point à les y aller chercher. Dans le système